



Vice-président exécutif

1. Il assiste le président dans ses fonctions et le remplace en cas d'absence ou autre.
2. Il planifie la vente des vêtements à l'effigie de notre association (manteaux, gaines etc..) et en fait la promotion.
3. Il est la personne ressource auprès du responsable des équipements.
4. Il supervise le camp de mise en forme.
5. Il supervise la clinique des gardiens de but durant la saison.
6. Il supporte les administrateurs au besoin.
7. Il agit comme registraire et/ou gouverneur lors des séries de fin de saison.
8. Il est le représentant de l'AHMSH auprès du tournoi M13 de Saint-Hyacinthe.
9. Il participe avec le président de l'A.H.M.S.H. à la nomination du président du tournoi M13 et du Festival M7.
10. Il fournit un rapport d'officier à chaque réunion du conseil d'administration.
11. Il produit et présente un rapport écrit pour l'AGA
12. Il doit signer le code d'éthique.
13. Il ne doit pas mettre en doute l'intégrité, la compétence et les décisions des membres du conseil d'administration ou autres personnes des différents comités.
14. Il entretient de bonnes relations et collabore avec tous les membres du conseil d'administration.
15. Il exécute toutes autres tâches connexes à sa fonction.